

République du Bénin

Cour constitutionnelle

GREFFE

N° 020 / CC/GEC



CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE PLENIERE DU JEUDI
05 NOVEMBRE 2026

HEURE : 10 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle sise à
Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUÉRANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	1731/328/REC-24 du 19/08/2024	Prosper ALLAGBE	Gouvernement	Recours en inconstitutionnalité du défaut d'école de formation aux fonctions politiques en République du Bénin.	
2.	0355/100/REC-25 du 14/02/2025	Razack WEGOUNNON	Procureur de la République près le tribunal de 1 ^{ère} instance de 1 ^{ère} classe de Porto- Novo	Recours pour détention arbitraire et pour violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable.	
3.	1556/277/REC-24 du 29/07/2024	-Wongo N'douro SABI SEGUE -Bio Mané SABI SEGUE	Procureur spécial près la CRIET	Recours pour détention arbitraire, diffamation et demande de mise en liberté.	
4.	2473/459/REC-24 du 17/12/2024	-Gado AMADOU -Ababa GADO -Oumarou GARBA	Commission de l'instruction de la CRIET	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	
5.	1033/229/REC-25 du 02/05/2025	Maître Brice HOUSSOU	Commission de l'instruction de la CRIET	Recours pour détention arbitraire.	
6.	0120/038/REC-25 du 21/01/2025	Prosper ALLAGBE	Ministère du cadre de vie et du développement durable	Recours en « inconstitutionnalité du défaut de découpage des villes du pays en zones spécialisées ».	



7.	1274/219/RECC-24 du 26/06/2024	Prosper ALLAGBE	Assemblée nationale	Recours en inconstitutionnalité de « l'indisponibilité du dépouillement du vote du bureau de l'Assemblée nationale pour la désignation des membres de la Cour constitutionnelle ».	
MISE EN ETAT					
8.	0891/123/REC-26 du 11/08/2026	Me Charles AGBOTA	Préfet du département de l'Atlantique	Recours pour violation de la Constitution.	
9.	1106/203/REC-26 du 22/10/2026	-Célestin AGBONANKAN -Albert LADEHOUEDE (Me Charles AGBOTA)	Préfet du département de l'Atlantique	Recours pour violation de la Constitution.	
10	1107/204/REC-26 du 22/10/2026	-Célestin AGBONANKAN -Albert LADEHOUEDE (Me Charles AGBOTA)	Préfet du département de l'Atlantique	Recours pour violation de la Constitution.	

Cotonou, le 29 OCT 2026

Le Greffier en Chef,


Sylvestre FARRA.-